ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption des ordonnances présidentielles

L'Assemblée populaire nationale adoptait, hier, l'ordonnance portant loi de finances complémentaire 2008 ainsi que l'ordonnance modifiant la loi sur le membre du Parlement.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Les deux textes ont été adoptés par la majorité des députés, à l'exception des groupes parlementaires du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et celui du Parti des travailleurs en plus de cinq élus du Mouvement Ennahda. «Nous avons rejeté ces textes car nous avons pour principe de voter contre toutes les ordonnances présidentielles. La prérogative de légiférer par ordonnance est censée être exceptionnelle mais ce n'est plus la cas ces dernières années», a déclaré Noureddine Aït Hamouda, député RCD et vice-président de l'APN.

Commentant la révision de la loi sur le membre du Parlement, qui a revu à la hausse les salaires des députés, Aït Hamouda a estimé que cette initiative présidentielle vise à discréditer les parlementaires.

«On ne pouvait pas mieux faire pour porter atteinte à l'image des élus. Surtout que nous sommes à la veille de la révision constitutionnelle.» Réagissant à travers un communiqué de presse, le groupe parlementaire du Parti des travailleurs a «regretté que la loi de finances complémentaire 2008 soit promulguée par ordonnance, empêchant ainsi les députés de débattre et de contribuer à son élaboration afin qu'elle puisse répondre aux besoins les plus urgents du pays dans les différents secteurs».

La décision d'augmenter les salaires des parlementaires a toutefois été vivement dénoncée par la formation de Louisa Hanoune. «(Le PT) proteste énergiquement contre cette scandaleuse augmentation des salaires des députés et s'interroge sur les bases et normes retenues pour procéder à une telle augmentation.

En effet, l'indice de calcul du salaire passe de 5438 à 15505 points, soit une augmentation du régime indémnitaire de près de 300%, ce qui ramène le salaire du député à l'équivalent de 30 fois le SNMG. Cette augmentation sans précédent constitue une provocation à l'encontre de la majorité de la population», note le PT. Notons, enfin, que l'APN poursuit aujourd'hui ses travaux avec une plénière consacrée aux questions orales aux membres du gouvernement.

T. H.

ABDELHAMID MEHRI AU FORUM D'*EL MOUDJAHID* :

«Le GPRA a tracé les contours d'un État algérien»

«Je crois que les grands événements qui ont marqué notre guerre d'indépendance doivent sortir du cadre des festivités. Il faut les soumettre à un débat public pour l'intérêt des générations futures». C'est en ces termes que Abdelhamid Mehri, un des cinq membres sur les 19 de la première composante du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) actuellement en vie, a conclu sa brève intervention sur les circonstances de la naissance du GPRA.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - L'intervention de Abdelhamid Mehri a eu lieu au centre de presse d'*El Moudjahid,* à l'occasion de la commémoration de la disparition de Ferhat Abbas et Benyoucef Benkhedda, deux personnalités historiques ayant marqué la naissance du GPRA. La rencontre, organisée conjointement entre l'association Machaâl Echahid et le journal *El Moudjahid,* a vu la participation également de Lamine Khène et la présence de plusieurs personnalités dont M. Dahou Ould Kablia, le ministre délégué aux Collectivités locales.

Abdelhamid Mehri, qui a traité le sujet d'un angle purement historique, a fait savoir que «plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'idée de la création du GPRA.» Selon lui, le plus important de ses enseignements réside dans le fait que l'annonce en elle-même a soulevé plusieurs questions à travers notamment l'aspect appellation ou encore le choix du nom qui est inscrit dans une stratégie globale de la mise sur pied d'un futur Etat algérien. Il a tracé les contours de cet Etat. «La stratégie dans laquelle s'est inscrite la proclamation du GPRA était celle de permettre à tous les Algériens de participer à l'édification de leur Etat, comme ils l'ont fait lors de la Révolution armée. Le GPRA a donné à la révolution des moyens de travail et des prérogatives d'un Etat avant même que notre pays n'accède à son indépendance, sachant que la principale problématique était de savoir comment faire admettre à la France un vis-à-vis dans un pays qui n'a pas encore accédé à son indépendance», s'est interrogé celui qui fut ministre des Affaires d'Afrique du Nord dans la première formation du GPRA (1958-1960).

Le conférencier évoqua également la question de la reconnaissance dudit gouvernement par les pays «frères et amis». A ce propos, il fera savoir que la proclamation de la naissance du GPRA a eu lieu à partir de trois capitales à savoir Tunis, Rabat et le Caire. Toutefois, Abdelhamid Mehri fera savoir que «le gouvernement égyptien hésitait à reconnaître le GPRA pour des raisons géopolitiques et croyez-moi, les choses n'étaient pas faciles». Cela étant, le conférencier ajoute que «le GPRA symbolisait la mobilisation du peuple algérien pour accéder à son indépendance, il a fallu donc nommer des ministres de l'Intérieur du pays pour démontrer à l'opinion publique internationale l'adhésion d'un peuple autour de son gouvernement. Je crois que le plus important est que notre révolution a mobilisé et interpellé tout le peuple algérien pour l'édification d'un Etat une fois l'indépendance acquise».

L'annonce officielle de la constitution du gouvernement provisoire de la République algérienne eut lieu le 19 septembre 1958. Le même jour, fut rendue publique la première déclaration du président du GPRA, définissant les circonstances de la naissance de celui-ci et les objectifs visés par sa création. Ce gouvernement est intervenu en exécution des décisions prises par le CNRA lors de sa réunion tenue au Caire du 22 au 28 août 1958, au cours de laquelle le CCE fut chargé d'annoncer la création d'un gouvernement provisoire, pour parachever la mise en place des institutions de la Révolution et la reconstruction d'un Etat algérien moderne. Le gouvernement provisoire avait mis les autorités françaises devant le fait accompli alors que celles-ci prétendaient ne pas avoir d'interlocuteurs pour négocier. Enfin, il est à noter qu'entre 1958 et 1962, il y eut trois formations du gouvernement provisoire de la République algérienne.

A. B.

BENBOUZID RENCONTRE LES DIRECTEURS D'ÉCOLES PRIVÉES

«Je règle vos problèmes à condition que vous m'aidiez»

Le ministre de l'Education nationale, M. Boubekeur Benbouzid, a rencontré hier, au siège du ministère, les directeurs d'établissements d'éducation et d'enseignement privés. C'est la première fois que le ministre tente d'assainir le climat entre son institution et ces écoles, après une tempête qui a duré plus de trois ans, dans le cadre de la soumission des établissements privés à de nouveaux cahiers des charges et à des agréments.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - La démarche de Benbouzid n'est cependant pas fortuite. Elle est motivée par l'intérêt du ministère de l'Education nationale à faire appel aux établissements privés pour relever le défi de rendre accessible et obligatoire le préscolaire.

Cheval de bataille de ce département pour les deux années à venir, le ministre connaît les limites des moyens de l'Etat qui ne peuvent assurer ce challenge. D'où l'idée de solliciter les établissements privés, pour l'accompagner dans cette politique importante qui garantit une égalité des chances à tous les enfants âgés de cinq ans.

Service pour service, telle est la démarche de Benbouzid. En proposant son aide hier aux établissements privés, qui rencontrent d'énormes problèmes liés à leur basculement dans le nouveau cahier des charges, le ministre espère leur confier la tâche de la prise en charge du taux de 25 % de couverture de la demande en préscolaire, à laquelle les établissements publics ne peuvent répondre, faute de places et d'infrastructures.

Le ministre attend de ces écoles l'ouverture de plus de salles consacrées au préscolaire. «Aidez- moi à relever ce défi, je vous aiderai à régler vos problèmes», déclara-t-il au parterre de directeurs d'établissements privés venus chercher des solutions à leurs difficultés. «J'aiderai ceux qui m'aideront», précisa toutefois le ministre. Il ne va pas par trente six chemins pour illustrer son chantage, ne faisant aucune concession sur les règles de base qui régissent ces établissements et qui sont conformes aux cahiers des charges.

L'aide proposée est, en effet, liée à la formation des enseignants des écoles privées et aussi au fait de faire valoir, auprès de la Fonction publique, le droit de ces enseignants à un plan de carrière. Les directeurs d'établissement étaient invités par ailleurs à exprimer leurs préoccupations et à trouver des solutions, avec l'installation de groupes de travail et de commissions mixtes.

Le ministre les a invités à se regrouper en association nationale et à désigner des représentants, pour faciliter les relations de travail entre le ministère et les établissements privés. Ainsi, parmi les intervenants, certains ont posé le problème des élèves dont la scolarité a commencé avec les programmes de l'enseignement français et qui doivent continuer dans ce système jusqu'au baccalauréat, afin de ne pas perturber leur scolarité.

Ces élèves, même si parallèlement ils suivent une partie des programmes nationaux, notamment dans les matières essentielles comme l'arabe et l'histoire, ne pourront rattraper le temps passé et basculer entièrement dans les nouveaux programmes dispensés par l'école publique.

Concernant cette inquiétude, le ministre a promis de trouver une solution. Il faut noter que ces élèves sont généralement les progénitures de ressortissants algériens, rentrés au pays après plusieurs années d'exil.

La solution définitive, a affirmé le ministre, réside dans la réception dès l'année prochaine du lycée international d'Alger, qui répond à toutes les commodités et qui a une capacité d'accueil importante.

Cet établissement sera doté d'un internat pour permettre à tous les lycéens, ressortissants algériens et étrangers en Algérie, de bénéficier d'un haut niveau d'études dans des conditions de confort.

R. M.

«TOP RESA» À PARIS

Un stand misérable mais beaucoup de volonté

Il ne nous a pas été très difficile de trouver le stand algérien au salon «Top Résa 2008» qui a ouvert ses portes hier à Paris et qui se poursuivra jusqu'au 19 septembre, bien que le stand Algérie soit installé sur seulement 50 m², superficie pour le moins dérisoire, au regard des stands voisins tunisiens et marocains. Au regard surtout de l'ambition de l'Algérie qui «veut répondre aux besoins de diversification du marché mondial, l'Algérie étant une destination vierge émergente» comme l'a déclaré, si justement, à des confrères, la veille de l'ouverture du salon, Ahmed Boufares, directeur général de l'ONT (Office national du tourisme).

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

Si tous les opérateurs, et ils sont nombreux, du secteur public et privé n'ont pu faire le déplacement à Paris, l'ONT s'est tout de même chargé de ramener dans ses valises et de mettre à la disposition des visiteurs (le salon étant professionnel, ce sont les opérateurs qui le visitent) un ensemble de documents qui vont des plaquettes de luxe, aux brochures et autres flyers, pour une fois, de très bonne facture. Il en est ainsi de trois brochures en quadrichromie d'excellente qualité «reflets d'Algérie : pour donner raison à son imaginaire» ; «Oasis, porte du désert» et «Saoura, sur la côte des ksour», toutes trois de l'Office du tourisme, qui aurait cependant gagné à en prévoir dans d'autres langues, en plus du français, et notamment en anglais,Top Resa réunissant des opérateurs du monde entier. Il reste à espérer que pour les trois jours restants à la manifestation (mercredi, jeudi et vendredi), la présence effective du responsable de l'ONT sur les lieux, la disponibilité affichée par les quelques hôtes et hôtesses du stand, la qualité de présentation des supports de communication sur nos sites touristiques et surtout les entretiens que pourront avoir nos opérateurs sur place, puissent amener l'intérêt et l'adhésion des interlocuteurs français et étrangers présents au salon et que les produits présentés puissent trouver preneurs.

En marge du salon, le représentant général d'Air Algérie au *Soir d'Algérie* et à *El Watan*

«Reprendre langue avec les voyagistes», c'est ce qui explique la présence en force d'Air Algérie à ce salon. Abdelkrim Benahmed, son tout nouveau représentant pour la France, est venu à notre rencontre (la consœur d'*El Watan* et moi-même) d'abord pour se présenter et ensuite pour expliquer brièvement la façon dont il envisage l'exercice de la responsabilité qu'il vient de prendre (le 1er août dernier) à la tête de la compagnie en France. «Nous péchons par défaut de communication», a reconnu ce nouveau responsable, qui n'en est pas un au sein de la compagnie, dans la mesure où il occupait les fonctions de divisionnaire commercial au niveau central et qu'il y a longtemps, même très longtemps, précise-t-il, il a représenté la compagnie à Genève, Moscou… S'il reconnaît qu'un des gros problèmes réside précisément dans l'absence de communication, A. Benahmed nous promet que ses portes seront toujours ouvertes à la presse, qu'il n'y aura aucun sujet tabou ; qu'il ne se cachera jamais derrière la Direction générale d'Air Algérie pour fournir toute information et répondre aux sollicitations «sauf si je ne dispose pas sur place des éléments attendus». En fait, une grande disponibilité affichée qui reste à mettre à l'épreuve du temps, mais d'ores et déjà, ce nouveau responsable, en même temps qu'il prend langue avec les opérateurs touristiques, semble avoir pris langue avec son personnel (nous avons eu à revoir à ses côtés un cadre commercial dynamique mis au frigo pendant longtemps), comme il se déclare prêt à être présent partout où l'intérêt de la compagnie et du pays le commande. A cet effet, le sponsoring sera développé, nous annonce-t-il, pour toutes les manifestations dont l'impact sur Air Algérie est patent. Quant à la participation d'Air Algérie à ce salon, elle s'inscrit dans l'orientation de la compagnie pour la promotion du tourisme, dont le voyage est l'élément le plus déterminant dans la constitution des coûts. La présence de la compagnie à ce salon a été précédée, nous apprend-il, d'une rencontre avec de très nombreux tour-opérateurs et non des moindres, avec lesquels «nous négocions des packages et pas seulement dans le Sud. Avec les 10 plates-formes qui nous permettent de desservir à partir de la France et les 32 autres sur le territoire algérien et avec la flotte existante, très conséquente, et celle des ATR attendus pour le 1er trimestre 2009, l'atout Air Algérie pour participer fortement au développement du tourisme et gagner des parts de marché aux compagnies concurrentes est indéniable pour le nouveau responsable de la compagnie.

K. B.-A.